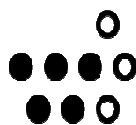




Réseau  
LTT



Wallonie - Bruxelles  
International.be

**Réseau Lexicologie, terminologie, traduction**

**Association internationale sans but lucratif**

c/o Centre de recherche en linguistique appliquée TRADITAL

Faculté de Lettres, traduction et communication

Université libre de Bruxelles

34, rue Joseph Hazard – B-1180 Bruxelles – Belgique

contact@

téléphone : + 32.2.650.62.24

[www.reseau-lt.net](http://www.reseau-lt.net)

**MICROBOURSES DE RECHERCHE  
LTT-AUF- WBI  
POUR DOCTORANTS DU SUD**

**4<sup>E</sup> APPEL A CANDIDATURES : JUIN 2019**

Avec le soutien actif de l'Agence universitaire de la francophonie ([AUF](#)) et de Wallonie Bruxelles International ([WBI](#)), le Réseau Lexicologie, terminologie, traduction lance un appel pour l'octroi de quatre microbourses de recherche, d'une valeur de 1000 € chacune, réservées aux doctorants des pays du Sud.

**OBJECTIFS DU PROGRAMME DES MICROBOURSES**

- Encourager des recherches doctorales sur les langues du Sud ;
- Encourager des thèses qui soient en phase avec les besoins de la société ;
- Encourager des recherches doctorales qui débouchent sur une employabilité du diplômé et sur la valorisation de ses travaux ;
- Faciliter une présence du jeune chercheur sur un terrain d'investigation ;
- Offrir au jeune chercheur l'occasion de dialoguer avec les chercheurs d'autres laboratoires ;
- Encourager le jeune chercheur à publier ses résultats de recherche en français.

## **RESULTATS ATTENDUS ET IMPACT SOUHAITE**

- Amélioration des connaissances sur les langues partenaires ;
- Participation active au rayonnement des cultures et des langues dans leur diversité ;
- Enrichissement des langues partenaires en vue de la traduction et de l'enseignement bilingue ;
- Soutenances de thèses accompagnées d'une production de contenus ou de méthodes utilisables au sein de la société ;
- Visibilité des travaux de recherche menés en langue française ;
- Pouvoir d'attraction vers les laboratoires du Réseau LTT, et leurs universités membres de l'AUF.

## **ÉTUDIANTS ELIGIBLES**

L'appel est destiné aux étudiants inscrits à un programme de doctorat relevant des domaines de recherche couverts par le réseau LTT : lexicologie, terminologie et science de la traduction (consulter le texte des statuts à l'adresse

[http://www.reseau-ltt.net/wp-content/uploads/2017/03/Statuts\\_Lt\\_Finaux.pdf](http://www.reseau-ltt.net/wp-content/uploads/2017/03/Statuts_Lt_Finaux.pdf)).

Sont considérés comme doctorants du Sud, les étudiants qui possèdent la nationalité d'un pays du Sud ou sont apatrides et sont inscrits au doctorat dans une université du Sud ou du Nord. Ils doivent être rattachés à une institution membre de l'Agence universitaire de la francophonie (université, grande école, réseau universitaire et centre de recherche scientifique) et en ordre de cotisation.

## **MODALITES PRATIQUES**

### **Utilisation**

Le programme vise, très spécifiquement, à donner aux doctorants les moyens de mener un travail d'enquête de terrain en quittant quelques semaines le campus de leur université pour séjourner dans un lieu d'investigation : il peut s'agir d'un milieu particulier (observer des activités scolaires, écouter les dialogues dans un centre de santé, procéder à une enquête linguistique...) ou encore d'un laboratoire d'une université voisine offrant des outils utiles à la recherche (laboratoire de phonologie, équipe d'ingénierie linguistique, fonds documentaire à consulter...). La bourse doit permettre au jeune chercheur de mener une recherche au service de la société et qui soit en phase avec des besoins réels.

Les bénéficiaires des bourses devront s'engager à rédiger leur thèse en langue française et à mentionner l'aide reçue.

### **Sélection et financement**

L'attribution des bourses est conditionnée par la qualité des dossiers et se fait exclusivement au mérite, sans tenir compte des spécialités. Le jury chargé du classement agit en toute indépendance du Bureau de LTT. Il est composé de membres représentant les spécialités de recherche du réseau.

Les lauréats s'engagent à adhérer au Réseau LTT et à envoyer un compte rendu à la présidente de LTT, au plus tard 4 semaines après la fin du séjour. Ce compte rendu devra être visé par le directeur/la directrice de thèse. Les justificatifs du voyage et du séjour accompagneront ce compte rendu.

Sous réserve de l'effectivité du financement par l'AUF, la bourse octroyée s'élève à 1000 €. 85 % de la bourse (850 €) seront versés au moment du départ sur le compte personnel du lauréat, puis le reliquat (150 €) après remise du rapport de mission. La bourse doit être dépensée avant le 15 décembre 2019 et n'est pas renouvelable.

Les universités et laboratoires de rattachement ne sont pas autorisés à réclamer une partie du montant de la bourse.

## **Soumission**

Le dossier de candidature comportera :

- une déclaration de candidature sur papier libre précisant notamment le sujet de la thèse et le nom du directeur/de la directrice de recherche ;
- le programme détaillé et dûment justifié des recherches à mener sur le terrain précédé d'un état d'avancement de la thèse ainsi que de la problématique et de la méthodologie adoptées (entre 2 et 3 pages) ; un plan de la thèse serait bienvenu.
- l'avis circonstancié du directeur/de la directrice de recherche mettant l'accent sur l'originalité et la pertinence de la recherche entreprise ;
- un état prévisionnel, aussi précis que possible, des dépenses ;
- l'engagement écrit de fournir un rapport circonstancié (entre 2 et 3 pages) en fin de séjour et de remettre, après soutenance, un exemplaire de la thèse à la présidente du réseau LTT ;
- le CV du doctorant (données personnelles, cursus universitaire, publications, colloques...);
- un relevé d'identité bancaire au nom du doctorant ;
- l'attestation d'inscription en thèse.

Le concours sera ouvert par la présidente et immédiatement diffusé. L'avis de concours sera également consultable sur le site de LTT.

Les dossiers de candidature doivent être adressés par courrier électronique à l'adresse [bourses@reseau-ltt.net](mailto:bourses@reseau-ltt.net), en un seul fichier PDF, et ce avant le **31 juillet 2019**. L'envoi devra être accompagné d'une demande d'accusé de réception électronique.

Le jury arrêtera la liste définitive des candidats, puis classera 4 lauréats. Une liste supplémentaire sera présentée par le jury et servira en cas de désistement d'un lauréat.

Le classement sera transmis à la présidente de LTT pour affichage sur le site et sera communiqué par courrier électronique aux lauréats et à leur directeur de thèse pour le **15 août 2019**, au plus tard.

---